

Berufsbildungszentrum Olten

Secrétariat IBBG
Aarauerstrasse 30 / Case postale 268
4601 Olten
Tél. 062 311 82 59
Fax 062 311 83 80
sekretariat@ibbg.ch
www.ibbg.ch

News juin 2017

Informations de l'IBBG

Formation professionnelle supérieure

Evelyne Achour, SEFRI, a envoyé le 11 mai 2017 à notre association et à l'USMM (Claudia Stäheli) la communication ci-après :

*Sur la base de la déclaration d'intention du 9 octobre 2015, l'étape 3 prévoit le lancement en 2017 d'un projet commun pour la révision de la formation professionnelle supérieure dans le domaine de la création de vêtements. L'objectif visé est de clôturer la révision et l'édiction des règlements d'examen dans un délai de 5 ans.
Les règlements d'examen actuellement en vigueur ont été approuvés le 30 mai 2016 et sont applicables jusqu'au 31 décembre 2021.*

Vous trouverez toutes les informations pour l'élaboration ou la révision d'un règlement d'examen sous le lien suivant:

<https://www.sbf.admin.ch/sbf/fr/home/themes/la-formation-professionnelle-superieure/informations-generales-concernant-les-examens-federaux/associations-de-branches/neue-pruefungsordnung-erarbeiten.html>

L'USMM et l'IBBG constituent une organisation de projet commune et clarifient les questions posées sous le point 2.2. du guide (Phase préliminaire – Etape 2 Préparation du projet). Dès que les deux associations auront répondu à ces questions, je les prie de me faire parvenir les réponses par mail.

Vous trouverez ci-après le guide ainsi que la déclaration d'intention du 9 octobre 2015.

Je me réjouis de cette future collaboration et me tiens volontiers à votre disposition pour répondre à vos questions.

Nous clarifions actuellement en interne les attributions, un groupe de travail ayant déjà élaboré les grandes lignes du futur examen professionnel (brevet) avec le moulage comme orientation principale. Nous examinerons ensuite avec l'USMM les modalités de notre collaboration. L'objectif étant de livrer, en commun avec l'USMM, au cours du 3e trimestre 2017, les réponses attendues par le SEFRI sur la préparation du projet.

Traduction des connaissances de base de la création de vêtements

Le contrat de licence conclu entre CREME (commission romande d'évaluation des moyens d'enseignement pour la formation professionnelle) et la maison d'édition de moyens d'enseignement Europa a dans l'intervalle pu être signé. Madame Christine Furter de CREME a confirmé à l'IBBG que les travaux de traduction démarreront en automne. Nous attendons les ouvrages au plus tôt pour la rentrée scolaire 2018/19.

Commission CIE

Adaptations des contenus des CIE :

Tous les cinq cours interentreprises (CIE) ayant eu lieu, de premières adaptations ou corrections ont été effectuées. Elles seront prises en compte lors des prochains cycles de cours. Les documents et les différentes étapes ont été modifiés en conséquence. Voici en résumé les principales modifications :

CIE 1

- Complété avec des documents relatifs à la sécurité au travail et à la protection de la santé.
- Suppression de la fleur en velours.

CIE 4

- La poche passepoilée A est proposée en option
- La poche passepoilée B est obligatoire (conformément au plan de formation)
- En cas de manque de temps, l'application de la poche gilet ainsi que la confection du pli avec doublure peuvent être proposées comme travaux à faire à la maison.

Le contrôle a lieu au CIE 5.

Cette procédure sera appliquée jusqu'à la prochaine révision.

Cours de formation continue CIE 3

Un cours de formation continue CIE 3 « Chemise/chemisier » aura lieu à Fribourg du 26 au 28 octobre 2017. Le programme du cours et l'inscription sont en ligne sur le site de l'IBBG.

Procédure de qualification

La première procédure de qualification des créateurs/créatrices de vêtements CFC a été menée avec succès. Les documents d'examen ont fait leurs preuves. Les analyses des données et les statistiques seront publiées cet automne.

Lors de sa visite pendant la procédure de qualification du domaine spécifique « Hommes », à Modeco, Zurich, Hans Luginbühl, président de l'IBBG, a également eu une impression positive de la procédure.

Assemblée des délégués

La prochaine assemblée des délégués de l'IBBG aura lieu le 21 septembre 2017 à Lugano.

Nous vous souhaitons une agréable et reposante période estivale!

Georg Berger
Directeur IBBG